

# Épithétisation dans la poésie senghorienne : entre positionnements et interprétation

Yao Gatién KONAN

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire  
[konangatien@gmail.com](mailto:konangatien@gmail.com)

Bini Kouamé PRAO

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire  
[biniprao@gmail.com](mailto:biniprao@gmail.com)

Kouassi Hubert N'GORAN

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire  
[prince2014ngoran@gmail.com](mailto:prince2014ngoran@gmail.com)

## Résumé

La présente analyse porte sur l'épithétisation dans la poésie senghorienne, notamment dans une perspective syntaxico-interprétative. Les méthodes de déplacement, de suppression et de substitution ont permis de dégager, in fine, deux grands positionnements : épithète directement rattachée au nom et épithète détachée du nom. Le premier renferme les épithètes antéposée, postposée et centrée et le second, le détachement avant le nom puis après le nom. Ceux-ci ont engendré six valeurs permettant de valoriser la culture nègre, de décrire et de critiquer des situations malveillantes qui assujettissent le peuple noir. Elles se lisent comme un moyen d'expression pour consolider la posture du poète (Senghor).

**Mots clés :** adjectif, épithète, poésie, positionnement, interprétative

## ABSTRACT

This analysis relates to the epithet adjective in Senghorian poetry, in particular from a syntactic-interpretative perspective. The methods of movement, deletion and substitution have made it possible to clear, in fine, two major positioning: epithet detached from the nome. The first contains the epithets anterior, postposed and centered and the second the detachment before the name then after the name. These have generated six values that enhance negro culture, describe and criticize malicious situations that subjugate the black people. They read as a means of expression to consolidate the posture of the poet (Senghor).

**Key words:** adjective, epithet, poetry, positionnement, interpretative

## INTRODUCTION

La langue française considère neuf parties du discours qui sont bien distinctes sur l'axe paradigmatique. Ces différentes classes du discours peuvent être scindées en deux grandes catégories selon leurs comportements morphologiques : les invariables et les variables. Chacune d'elles occupe une place de choix sur les axes matériel et interprétatif. C'est à juste titre que les écrivains, en général, et les poètes, en particulier, s'en servent pour mettre en évidence des situations édifiantes dans leurs productions. L'adjectif, faisant partie de la catégorie variable, se montre assez expressif dans l'espace discursif poétique. La récurrence de cette classe grammaticale, dans le discours poétique, en général, et dans la poésie négro-africaine, nous pousse à l'observer sous un angle spécifique en raison de ce sujet : « Épithétisation dans la poésie senghorienne : entre positionnements et interprétation ».

Le sujet, tel que formulé, soulève les préoccupations suivantes : Quels sont les différents positionnements de l'épithétisation dans la poésie Senghorienne ? Quelle est la portée sémantique de l'épithétisation dans le corpus constitué ? Il est, a priori, évident que les positionnements de l'épithétisation, auréolés de l'interprétation sémantique de celle-ci, s'invitent dans la poésie de Senghor.

Pour atteindre cet objectif, nous partirons de la double hypothèse que l'adjectif épithète occupe trois positions et que celles-ci peuvent avoir une portée sémantique susceptible de contribuer fortement à l'expressivité de la poésie de Senghor.

Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, nous aurons recours à la théorie générative et transformationnelle de Noam Chomsky, à partir des méthodes de déplacement, de suppression et de substitution. Celles-ci permettront, premièrement, de dégager les différents positionnements de l'épithétisation et, deuxièmement, à les manipuler afin d'identifier leur portée dans la poésie senghorienne.

### 1. Positionnements de l'épithétisation dans la poésie senghorienne

Le positionnement de l'épithétisation est celui de l'adjectif épithète. Parlant de l'adjectif, E. Genevay (1985, p.29), précise : « partie du discours exprimant la qualité du substantif ou le déterminant. Il résulte de cette définition qu'il y a deux sortes d'adjectifs : l'adjectif proprement dit ou adjectif qualificatif, qui désigne une qualité, une manière d'être... et l'adjectif déterminatif, espèce de mots hybride ». Ainsi dit, l'adjectif qualificatif est épithète « quand, placé à côté d'un nom dont il indique une qualité, il forme un tout avec lui ». (J. Dubois, 1995, p.55). Cette idée

montre clairement que l'adjectif épithète est un adjectif utilisé au sein du syntagme nominal pour en qualifier le noyau ; il n'est pas relié au nom par un verbe. De toute évidence, l'adjectif qualificatif épithète, comme le souligne N. Baccus (2007, p.10), se trouve « à côté du nom (antéposé ou postposé), sans que rien ne l'en sépare. Il peut aussi être épithète détachée. Il est alors séparé du nom par une pause importante ». C'est dire qu'on distingue deux positionnements de l'adjectif qualificatif épithète dans le discours : l'épithète directement rattachée ou reliée au nom et l'épithète détachée du nom.

### **1.1. Épithétisation directement rattachée au nom chez Senghor**

L'adjectif épithète, comme le souligne N. Baccus (2007, p.10), se trouve « à côté du nom (antéposé ou postposé), sans que rien ne l'en sépare ». Cette assertion souligne le fait que l'adjectif épithète directement rattachée au nom peut être soit antéposée, soit postposée. C'est, d'ailleurs, ces deux positionnements de l'adjectif épithète directe que nous observerons dans les poèmes de Senghor, dans cet élan d'épithétisation directement rattachée au nom. Toutefois, il peut avoir un emploi de l'adjectif épithète qui convoque à la fois les deux positionnements susmentionnés. Ces différents cas de figure, ci-dessus, seront respectivement abordés.

#### **1.1.1. Épithétisation antéposée au nom**

Parlant du positionnement de l'adjectif épithète, E. Genevay (1994, p.70) écrit : « dans le français actuel, la place de l'adjectif est régulièrement à la suite du nom. Toutefois, certains adjectifs précèdent le nom. Si l'on analyse le groupe nominal, on notera donc comme étant l'objet d'un déplacement ». Dans ce contexte d'emploi, M.G.Irié Bi (2015, p.144) parle « d'inversion syntaxique dans le SN<sup>1</sup> [...] SN → ADJ<sup>2</sup>. épithète + N ». Cette position de l'adjectif qualificatif épithète « peut être obligatoire, à cause de l'usage, obligatoire, différence de sens, facultative, créant un effet de style ». (E. Genevay, 1994, p.70). Senghor s'inscrit dans cette dynamique dans ses différents recueils de poème, comme l'indiquent les expressions ci-dessous.

(01) « Un lourd fruit ». (Chants d'ombre, p.27)

(02) « La lointaine trompette ». (Chants d'ombre, p.32)

(03) « Bonne volonté ». (Chants d'ombre, p.34)

(04) « Brusque et faible chute ». (Chants d'ombre, p.43)

(05) « Ton petit-neveu ». (Hosties noires, p.58)

(06) « La jeune fille ». (Ethiopiennes, p.111)

Dans les différents constituants nominaux ci-dessus, les adjectifs épithètes sont antéposés aux noms. Dans cette position, l'adjectif « présente la qualité comme appartenant en propre au nom et

---

<sup>1</sup> Syntagme Nominal

<sup>2</sup> Adjectif

forme avec lui comme un seul mot ». (J. Dubois, 1995, p.49). C'est dire que les adjectifs « lourd, lointaine, bonne, dernier, petit, jeune, » forment respectivement un seul mot avec les noms « fruit, trompette, trompette, fille, volonté et vêtement ». Cette idée est bien viable avec l'expression (5). En effet, le trait d'union entre « petit » et « neveu » vient consolider cette idée de J. Dubois. Aussi peut-on souligner que cette construction est un emploi ordinaire. À côté de ce premier positionnement de l'adjectif épithète, on a l'épithète postposée.

### **1.1.2. Épithétisation postposée au nom**

L'adjectif épithète peut être placé après le nom ; on dit qu'il est postposé. En effet, la postposition de l'adjectif épithète peut se faire directement, sans intermédiaire ou « introduit, après certains pronoms indéfinis, par la préposition "de" » (J. Dubois (1995, p.55). Dans la présente analyse, nous ne prendrons en compte que l'adjectif épithète postposé directement rattaché au nom et ce, relativement au style d'écriture de Senghor qui exclue généralement la seconde tendance de la construction de l'adjectif épithète postposé. Ainsi peut-on dire que Senghor, dans cette optique, s'inscrit dans la dynamique du français actuel. Pour souligner ce fait, E. Genevay (1994, p.70) écrit : « dans le français actuel, la place de l'adjectif est régulièrement à la suite du nom ». Cette volonté de brandir la qualité distinctive des êtres ou objets est bien perçue dans le style Senghorien.

(07) « La forêt incoercible, victorieuse ». (Hosties noires, p.81)

(08) « Sueur nocturne ». (Chants d'ombre, p.41)

(09) « La fille nubile ». (Ethiopiennes, p.111)

(10) « Les festins funèbres » (Chants d'ombre, p.17)

(11) « Femme nue, femme noire » (Chants d'ombre, p.18)

(12) « Les tornades stériles ». (Elégies majeurs, p.303)

(13) « Maître-du-boubou-éclatant » (L'oiseau d'amour, p.418)

Dans les différents constituants nominaux, ci-dessus, les adjectifs épithètes sont postposés aux noms. En effet, l'adjectif épithète postposé est dans un élan ordinaire de contribution syntaxique ; c'est la norme dans le Français actuel. Selon J. Dubois (1995, p.49), l'adjectif, « placé après le nom, indique une qualité qui distingue un être ou une chose de tous les autres désignés par le même nom ». De fait, on peut souligner que les adjectifs « nocturne, nubile, funèbres, nue, noire et stériles » interviennent respectivement au côté des noms « sueur, fille, festins, femme, stériles » pour marquer une distinction si on se trouvait dans une pluralité d'emploi de ceux-ci. On peut bien observer cette idée par l'emploi des adjectifs « nue et noire » au côté du nom « femme » dans l'expression (11). Ici, Senghor fait une distinction du nom « femme » à partir des adjectifs « nue et noire ». Toutefois, l'adjectif « éclatant », dans l'expression (13), va au-delà de l'emploi ordinaire bien qu'il soit postposé au nom. En effet, la présence des traits d'union d'un item à un autre, y

compris l'adjectif, montre que le poète en fait un emploi particulier qui fait office d'une lexicalisation. Au-delà des deux premiers positionnements cités, on a l'épithétisation centrée ou bivalente.

### **1.1.3. Épithétisation “centrée ou bivalente”**

L'épithétisation “centrée ou bivalente” est un adjectif épithète qui a la capacité de qualifier deux entités ou noms placés de part et d'autre dudit adjectif. Elle s'inscrit dans un élan d'épithète directement rattachée au nom. En effet, l'« usager-émetteur. », (M.G. Irié Bi, 2015, p.26), se propose d'employer, pour le même adjectif épithète, deux substantifs équidistants, soit identiques, soit différents. Senghor s'inscrit dans cette dynamique constructive de l'adjectif épithète :

(14) « Été splendide Été ». (Elégie de minuit, p.202)

Dans la séquence (14), l'adjectif qualificatif “splendide” est rattaché au substantif “Été”, employé des deux côtés de cet adjectif. Cette configuration laisse croire que le poète est en train de dire à la fois « Été splendide et splendide Été ». Ce conflit de positionnement de l'adjectif “splendide”, dans cette expression, est perçu par le fait que le lecteur le lit une seule fois. Pour résoudre cette confusion syntaxique, nous nous proposons de le nommer épithète “centrée ou bivalente”. L'épithétisation va au-delà du rattachement direct au nom, elle peut être détaché.

### **1.2. Épithétisation détachée du nom**

L'adjectif épithète détaché est « séparé du nom par une pause importante, traduit à l'écrit par des virgules. Dans ce cas, il est mobile dans la phrase ». (N. Baccus, 2007, p. 10). L'adjectif épithète détachée peut être aussi appelé adjectif appositif. On peut le constater par la définition que propose J. Dubois, (1995, p.55) : « l'adjectif qualificatif est apposition quand, placé auprès d'un nom ou d'un pronom dont il indique une qualité, il en est séparé par une pause à l'oral ou par une virgule à l'écrit ». Dans cette construction détachée de l'adjectif épithète, on distingue deux positionnements : le détachement avant le nom et le détachement après le nom.

#### **1.2.1. Épithétisation détachée avant le nom**

L'adjectif épithète détaché avant le nom est un adjectif qui précède le nom et séparé de lui par une virgule. Ce faisant, il met en évidence une qualité ou l'état de l'entité exposée par l'émetteur. Ici, il met en avant cette dimension pour la rendre plus viable.

(15) « Lumineuse, ta voix a éclaté dans la nuit... ». (Hosties noires, p.76)

(16) « ...Lointain et sourd, le grondement précoce de la tornade ... ». (Hosties noires, p.89)

Dans les expressions, ci-dessus, on a des adjectifs qualificatifs « lumineuse, lointain et sourd ». Le premier en liste “lumineuse” antéposé au nom « voix » et les deux autres “lointain et sourd”,

antéposés au nom « grondement » sont détachés des noms noyaux cités, par la virgule. Dans cette posture, “lumineuse, lointain et sourd” peuvent être désignés par les expressions suivantes : adjectif apposé ou adjectif épithète détaché. Toutefois, le rapprochement direct entre le nom noyau et ces adjectifs détachés est possible. Ainsi, s’il y a d’autres adjectifs épithètes directes qui figurent auprès dudit nom, on assistera à une “épithétisation” juxtaposée.

T<sup>3</sup> 15 → Ta voix lumineuse a éclaté dans la nuit...

T 16 → Le grondement précocé, lointain et sourd de la tornade...

Les transformations ci-dessus attestent la mobilité de l’épithète détachée dans la construction phrastique. L’épithète détachée peut également se placer après le nom.

### 1.2.2. Épithétisation détachée après le nom

L’épithétisation détachée après le nom est un adjectif qui succède le nom et séparé de lui par une virgule. Dans cette posture, il subit des variations morphologiques selon le genre et le nombre du nom pour lequel il est employé. Les expressions ci-dessus l’attestent.

(17) « Des paroles de paix, blanches à m’ouvrir... ». (Chants d’ombre, P.20)

(18) « Sous les coups de bélier, tenaces ». (Chants d’ombre, p.28)

(19) « La maison (...) du milieu, petite, entre deux gouffres d’ombres ». (Lettres d’hivernage, p.234)

Dans les expressions ci-dessus, les adjectifs qualificatifs « blanches, tenaces, petite » étant respectivement postposés aux noms « paroles, coups, maison » sont détachés d’eux par la virgule. Dans cette position, “blanches, tenaces, petite ” peuvent être désignés par les expressions suivantes : adjectif apposé ou adjectif épithète détaché. En effet, ils sont détachés du nom noyau pour des questions de style. Au besoin, l’usager-émetteur peut les intercaler entre le nom noyau et son complément introduit par le syntagme prépositionnel ou le placer au côté gauche du nom noyau selon les exigences syntaxiques. Les transformations (T), ci-dessus, le justifient.

T17 → Des paroles blanches de paix à m’ouvrir.

T18 → Sous les coups tenaces de bélier.

T19 → La petite maison du milieu entre deux gouffres d’ombres.

Tous ces positionnements de l’adjectif épithète susmentionnés entretiennent des valeurs dans la construction du sens du discours poétique de Senghor. L’analyse qui suit se chargera de mettre en relief la portée sémantique de l’adjectif épithète.

## 2. Interprétation de l’épithétisation dans la poésie senghorienne

---

<sup>3</sup> Transformation

Parler d'interprétation de l'épithétisation dans la poésie senghorienne, c'est mettre l'accent sur les valeurs exprimées par celle-ci ; c'est-à-dire sa force, son importance ou son utilité dans la poésie de Senghor. Partant, l'interprétation s'apparente au sens ou à la sémantique qui, elle, a trait « au contenu d'un mot ; c'est-à-dire à sa signification ». (A. Beth et al, 2005, p.90). De fait, l'adjectif épithète, fondement de l'épithétisation, renferme un riche contenu qui redynamise les désignations dans le discours poétique de Senghor. Cette richesse sémantique se construit autour des valeurs classificatoire, qualifiante, intensive, argumentative, modificative et descriptive. Ces différentes valeurs seront abordées au cas par cas dans l'analyse qui suit.

### **2.1. Valeur classificatoire de l'épithétisation**

L'épithétisation à valeur classificatoire est un adjectif épithète qui, placé à côté d'un groupe nominal, repartit selon une classification ou établit des classifications. On dira que les adjectifs, dans ce contexte, « servent à former des sous-ensembles d'êtres, de choses » (E. Genevay, 1994, p.71). C'est le cas des adjectifs épithètes employés dans les expressions ci-dessous :

(20) « Femme noire ». p.18

(21) « Chant spirituel ». p.19

(22) « Fleurs artificielles ». p.57

(23) « Festin catholique ». p.58

(24) « Jeune fille ». p.111

Dans les séquences ci-dessus, les épithètes employées s'inscrivent dans une logique de démarcation des entités désignées. Ainsi peut-on dire que les adjectifs “noire, spirituel, artificielles, catholique et jeune” s'opposant aux adjectifs “blanche, temporel, naturelles, incroyante et vieille” permettent de distinguer des classes relativement aux noms susmentionnés.

De fait, « femme noire et femme blanche » constituent deux catégories de femmes, « chant spirituel et chant temporel » soulignent deux catégories de chants. Senghor les utilise ainsi pour exprimer la particularité ou la noblesse de la femme africaine. « Fleurs artificielles et fleurs naturelles », indiquant deux groupes de fleurs « festin catholique et festin incroyante » mettent en évidence deux différents festins. La première classification “fleurs artificielles” est une connotation qui revoie à l'évocation d'une poésie au passé. Selon Senghor, cette manière d'écrire sert au strict décor ; ce qui est loin du combat qui est le leur. Quant à la deuxième “festin catholique”, elle met en exergue la tentative du poète de concilier sa perception avec un catholicisme remodelé relativement à celle de l'Afrique. Le dernier couple « jeune fille et vieille fille » met en relief deux catégories de filles. L'expression “jeune fille” détermine la tranche d'âge de cette fille. En effet, le poète consolide cette idée quand il ajoute, à l'existant, l'épithète postposée

« nubile ». Cet ajout montre qu'elle est dans une phase de transition (de la jeune fille à la femme). Conscient des douleurs et souffrances qui l'attendent, le poète demande au Tout-Puissant de l'assister en supprimant le karma qui l'attend. Il convient de dire que les adjectifs épithètes postposés aux noms susmentionnés ont une valeur classificatoire. En plus de celle-là, l'adjectif épithète peut exprimer la valeur qualifiante.

## **2.2. Valeur qualifiante de l'épithétisation**

L'épithétisation a une valeur qualifiante quand l'adjectif épithète indique une qualification propre d'un être ou d'une entité dans la phrase ou dans le discours. E. G. Younes (1985, p.29), donne cette précision : « l'adjectif proprement dit ou qualificatif, qui désigne une qualité, une manière d'être » est un adjectif qualifiant. Pour renchérir, E. Genevay (1994, p.71) écrit : « on les appelle adjectifs qualifiants. Le plus souvent, ils expriment une qualité, positive ou négative, d'un être, d'une chose »; c'est dire qu'ils donnent les caractéristiques du substantif considéré, comme c'est le cas dans les expressions ci-dessous :

(25) « Chair ferme ». p.18

(26) « Fruit mûr ». p.18

(27) « Voix grave ». p.19

(28) « Sous les coups de bélier, tenaces ». p.28

(29) « Robe splendide ». p.151

Dans les expressions, ci-dessus, les adjectifs épithètes « ferme, grave, tenaces et splendide » présentent les caractéristiques des objets désignés par les items « chair, voix, coups de bélier, robe et fruit ». Dans cet élan, les adjectifs épithètes employés mettent en évidence le jugement propre du poète relativement à l'entité qu'il présente ; il l'apprécie, l'approuve, le rejette ou la qualifie pour partager avec son allocutaire ce qu'il ressent. En fait, les trois premières épithètes « ferme, mûr et grave » sont inscrites dans une dynamique de sublimer la femme africaine. Senghor a donc trouvé les moyens d'expression pour magnifier à la fois la beauté intérieure et extérieure de la femme de teint noir, sans oublier son potentiel. La quatrième expression « Sous les coups de bélier, tenaces » est l'écho d'un assujettissement. L'épithète détachée «tenaces» exprime le rejet de cette violente, situation qui désole le poète. La cinquième expression « Robe splendide », quant à elle, montre la tentative du poète de vouloir se donner une lueur d'espoir suite à la mort de sa princesse. Il est d'autant abattu qu'il fonde, désormais, son espoir sur la beauté de la robe de la défunte. Ainsi le dit-il faiblement : «robe splendide». Aux deux premières valeurs de l'adjectif épithète, s'ajoute la valeur intensive.

## **2.3. Valeur intensive de l'épithétisation**

L'épithétisation a une valeur intensive lorsque l'adjectif épithète « se rapproche de celui de grand / petit ou bon / mauvais, plus l'adjectif a tendance à s'antéposer et à prendre une valeur intensive ». (V. Lenepveu, 2003, p.53). Les adjectifs épithètes contenus dans les expressions, ci-dessous, s'inscrivent dans cette logique.

(30) « Bonne volonté ». p.24

(31) « Faible chute ». p.43

(32) « Ton petit-neveu ». p.58

(33) « La maison (...) du milieu, petite, entre deux gouffres d'ombres ». p.234

Dans les expressions, ci-dessus, les adjectifs épithètes antéposés se rapprochent de "petit et bonne" : "faible et petit", d'une part, et "bonne", d'autre part. Ils s'inscrivent dans la logique de Lenepveu tout en indiquant le sentiment, le jugement du poète. Sur cette base, ils intensifient les substantifs « volonté, chute, neveu et maison » dans un élan d'observateur averti. Dans un contexte de description succincte de Paris sous la neige, un jour de Noël, dans l'expression 30, l'adjectif « bonne », antéposé au nom « volonté » intensifie et valorise la faculté de vouloir de certaines personnes dans le combat ; c'est une reconnaissance. Dans l'expression (31), l'adjectif épithète « faible », antéposé au nom « chute », indique la petitesse ou la lenteur de cette chute de pierres qui pourrait être la conséquence des "paroles confuses de femme", dans ce contexte des croyances ancestrales. Dans l'expression (32), l'adjectif épithète antéposé, « petit », au-delà du fait qu'il constitue un nom composé avec l'item "neveu", dans ce rôle de préfixation, réoriente le nom « neveu » en le rapportant à un grand-oncle ou à une grand-tante. Selon M.G. Irié Bi (2015, 29), le volume sémantique de l'adjectif est « optimisé par sa mise en relief réalisée par sa position avant le nom qualifié ». Senghor, à travers cette construction ordinaire, statue sur la cohésion de la famille élargie ; le propre de l'Africain. Dans l'expression (33), enfin, l'adjectif « petite », épithète détachée du nom « maison » intensifie la critique qu'il porte sur la garderie des esclaves au lieu d'embarquement, en direction du nouveau monde. L'épithétisation peut, en outre, servir à tenir une argumentation.

#### **2.4. Valeur argumentative de l'épithétisation**

On parle de valeur argumentative de l'épithétisation lorsque l'adjectif épithète prouve ou conteste quelque chose ou s'inscrit dans une démonstration, la dialectique. Cette idée est traduite par et dans le passage ci-dessous :

L'argumentation ne se définit pas par un objectif de persuasion mais sa démarche de justification, d'étayage et de positionnement. Les notions de visée et de dimension argumentative s'appuient au contraire sur la notion d'une communication comprise en termes d'interaction et d'influence mutuelle ». (R. Amossy, 2018, p.14).

Ici, le poète se construit un sens à partir du rapprochement qu'il fait du nom noyau et de l'adjectif épithète ; ce faisant, le but est de justifier ou d'étayer une situation donnée. De fait, il s'attache à une « unité compositionnelle ». (R. Amossy, 2018, p.5). Celle-ci lui permet d'aller au-delà des combinaisons concrètes pour atteindre d'autres compositions abstraites qui relèvent de la simple dimension argumentative. Les adjectifs épithètes, ci-dessous, s'inscrivent dans cette dynamique.

(34) « Col calciné ». p.18

(35) « Soleils prochains ». p.19

(36) « Mort blanche ». p.23

(37) « Froid incorruptible ». p.23

(38) « Princesse pitoyable ». p.25

(39) « Sueur nocturne ». p.41

Comme il a été dit supra, les adjectifs épithètes employés dans les expressions ci-dessus attirent l'attention du lecteur. En effet, ils n'ont pour but que de justifier ou étayer les différents thèmes abordés par Senghor dans ses poèmes ; ils ont un caractère argumentatif. Dans cet élan, le poète fait des rapprochements extraordinaires qui, pour la plupart, le projettent dans un procédé imagé assez captivant comme l'attestent chacune des combinaisons susmentionnées. Dans les expressions (34 et 35), les épithètes postposées « calciné et prochains » respectivement rattachées aux noms « col et soleils », dans cet emploi peu ordinaire, sont dans une perspective de valorisation de la femme africaine. Il en a de même dans les expressions (36 et 37) où les épithètes postposées « blanche et incorruptible » décrivent respectivement l'atmosphère pitoyable qui régnait ainsi que le temps difficile qui prévalait sur Paris, ce jour-là. C'est dans cette même dynamique qu'intervient l'épithète postposée « pitoyable » auprès du nom « princesse », dans l'expression (38). Cet emploi nous présente l'image d'une Afrique attristée et dégradée. Ainsi Senghor joint-il cet adjectif dégradant au prestigieux nom «princesse» pour exprimer son supplice, sa désolation, son désarroi et sa désillusion. Cet exercice est évident avec l'épithète postposée « nocturne », dans l'expression (39), rattachée au nom « sueur ». Celle-ci exprime la frayeur, la chaleur et l'angoisse qu'inflige le temps dans cette séparation. L'épithétisation peut aussi jouer le rôle de modificateur.

## **2.5. Valeur modificative de l'épithétisation**

L'épithétisation, ici, entretient la valeur modificative lorsque l'emploi de l'adjectif épithète change, transforme, corrige, rectifie ou refonde la qualité de l'entité ou la chose désignée. Il s'agit de réorienter la propriété d'une entité connue telle dans une nouvelle dynamique, soit pour souligner sa particularité selon le contexte, soit pour lui affecter une nouvelle dimension qui, selon le thème abordé, le réintègre.

(40) « L'ombre verte ». p.17

(41) « Voilà tes yeux courroucés et rouges ». p.60

(42) « Les yeux grands ouverts ». p.202

(43) « Terre profonde ouverte ». (Elégie de minuit, p.203)

Dans les expressions, ci-dessus, les adjectifs épithètes « verte, courroucés et rouges, profonde ouverte, grands ouverts » refondent les substantifs « ombre, yeux et terre » sous le « rapport de la nuance » (E. G. Younes, 1985, p.30). De fait, ils tendent à s'inscrire dans un système figuré qui permet au poète d'être plus expressif dans son discours. Le faisant, il arrive à mettre au centre de son discours lesdits adjectifs épithètes.

## **2.6. Valeur descriptive de l'épithétisation**

On parle de valeur descriptive de l'épithétisation lorsque l'adjectif qualificatif épithète évoque concrètement des objets réels ; dépeint, explique, expose, représente ou retrace avec des détails une personne, un objet ou une entité dans le discours. Il s'agit de faire, généralement, un inventaire des traits caractéristiques d'une entité ou la manière dont une action ou un fait s'est déroulé.

(44) « Femme nue, femme obscure ». p.19

(45) « Cette lèvre plus noire et lourde ». p.19

(46) « Tamtam sculpté, tamtam tendu » p.19

(47) « Le glas des heures,

Lent

Tenace,

Implacable ». p.350-351

Dans les expressions (44, 45 et 46), les épithètes « nue et obscure/ noire et lourde/ sculpté et tendu » sont dans un processus descriptif des entités « femme, lèvre et tamtam ». Lesquelles entités s'inscrivent dans une logique de mettre en évidence les figures de la femme africaine : La beauté de son corps, sa préciosité, sa noblesse.

Dans l'expression (47), les épithètes employées « lent, tenace et implacable » joints au GN « le glas des heures » décrivent le fonctionnement de celui-ci. De fait, chaque adjectif épithète employé, dans cette juxtaposition, permet d'insister sur le caractère insupportable du temps qui prévalait ; c'est l'hymne à l'incapacité du poète à influencer le temps.

## **CONCLUSION**

L'objectif principal de cette analyse sur l'épithétisation dans la poésie senghorienne est de mettre en évidence les différents positionnements de l'épithète ainsi que sa portée ou son utilité. Le premier point a enregistré deux grands positionnements : l'épithète directement rattachée au nom qui renferme les épithètes antéposée, postposée et centrée puis l'épithète détachée du nom qui prend en compte le détachement avant et après le nom. Celles-ci exprimant, dans le discours de Senghor, les valeurs classificatoire, qualifiante, intensive, argumentative, modificative et descriptive, redynamisent l'élan du poète dans le combat qui est le sien. Bien évidemment, elles se sont montrées, sous cet angle, comme les tenants des expressions valorisante, réaliste, pitoyable fondées sur la quête de l'épanouissement et de la réhabilitation de la culture nègre. Ainsi, Senghor les utilise pour rendre assez dynamique les faits qu'il présente, car son souci est de faire vivre avec beaucoup d'émotion les péripéties de l'événement qu'il veut porter à la connaissance de tous. C'est pourquoi, à partir de l'épithétisation, il met l'accent sur les caractéristiques des différentes désignations allant dans le sens de son combat.

### Références bibliographiques

- AMOSSY Ruth, 2018, *Argumentation et analyse du discours*, « *Repenser la "dimension argumentative" du discours* », [en ligne], [http : //journals openedition.org/ aad/ 2492](http://journals.openedition.org/aad/2492), consulté le 28 mai 2023
- BACCUS Nathalie, 2007, *Grammaire française*, Paris, Flammarion.
- BETH Axelle & MARPEAU Elsa, 2005, *Figure de style*, Paris, E.J.L.
- DUBOIS Jean & LAGANE René, 1995, *Grammaire Larousse*, Paris, Larousse.
- GENEVAY Eric, 1994, *Ouvrir la grammaire*, Lausanne, Editions L.E.P.
- IRIE BI Gohy Mathias, 2015, *Alchimie de l'inversion dans la littérature orale, pour une économie linguistique du genre poétique Didiga*, Abidjan, Les éditions du CERAP.
- LENEPVEU Véronique, 2003, « *La valeur intensive de l'adjectif antéposé* », 17<sup>e</sup> colloque du CerliCO : intensité, comparaison, degré-1, Brest, France, pp.51-66. hal-00012362
- YOUNES Eric Geoffroy, 1985, *Dictionnaire grammatical*, Alleur, S.a, Les nouvelles éditions Marabout.